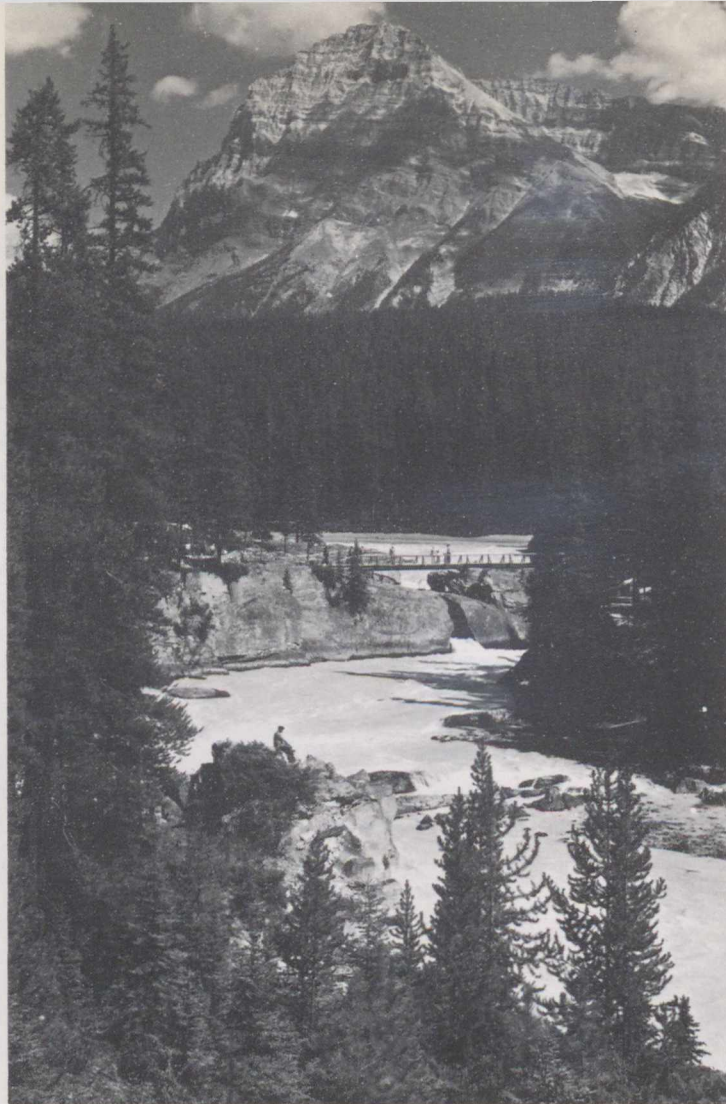




▲ Waterton Lakes



▲ Yoho



▲ Cap Breton

protection
de la nature

Ile du Prince-Edouard ►

Les parcs nationaux

*Vingt-huit parcs; cent mille kilomètres carrés.
Il en faudra au moins le double dans trente ans.*



Les vingt-huit parcs nationaux du Canada auront accueilli cette année quelque quinze millions de visiteurs. Ceux-ci n'étaient pas dix millions il y a une dizaine d'années. Sous la double poussée de l'urbanisation et de la motorisation, de plus en plus d'habitants des grandes villes d'Amérique du Nord recherchent le contact d'une nature restée telle, ou à peu près, qu'elle était avant l'arrivée de l'Homme et de ses machines.

Typiquement nord-américaine, l'idée de parc national procède du respect de la nature, de l'amour des animaux et du souci de la collectivité. La première réalisation remonte, au Canada, à 1885.

Vingt-six kilomètres carrés furent alors réservés sur le versant oriental des Rocheuses pour aménager les sources thermales de Banff. L'année suivante, la superficie était portée à cinq cent dix-huit kilomètres carrés et la réserve prenait le nom de parc des Montagnes Rocheuses. Ce premier parc, devenu parc national de Banff, est aujourd'hui encore le plus fréquenté. Le nombre des parcs augmenta régulièrement mais lentement jusqu'en 1967, date à laquelle on en comptait dix-huit. Dix autres ont été créés depuis et les vingt-huit parcs actuels ont une superficie de cent mille kilomètres carrés. Le ministère compétent, celui des affaires

indiennes et du nord, estime qu'il en faudra soixante au début du vingt et unième siècle.

Aux termes d'une loi votée par la Chambre des communes en 1930 mais dont la rédaction porte bien la marque du dix-neuvième siècle, les parcs nationaux sont « dédiés au peuple canadien » pour « son bénéfice, son éducation et son agrément ». Ils sont institués en vue de préserver les beautés naturelles du pays « comme faisant partie du patrimoine héréditaire » des Canadiens. Ils sont « consacrés à jamais » à une seule fin : servir comme « temples de la nature » pour le repos, la détente et l'agrément des hommes. Maintenir